



**COORDINATION DES SYNDICATS CGT**

GROUPE TOTAL

[www.cgtotal.fr](http://www.cgtotal.fr)

tel. : 01.47.44.69.38 – 06.17.82.59.06



La Défense, le 3 mars 2016

# **APPEL A LA GREVE**

## **CONTRE LE PROJET DE LOI DE REFORME DU CODE DU TRAVAIL**

### **LE 9 mars 2016**

**LA CGT du GROUPE TOTAL APPELLE A LA GREVE DANS TOUS LES ETABLISSEMENTS POUR PERMETTRE A TOUS DE PARTICIPER AUX RASSEMBLEMENTS QUI ONT LIEU PARTOUT EN FRANCE POUR PROTESTER CONTRE LE PROJET DE LOI « EL KHOMRI » ET EXIGER SON RETRAIT**

**L**a colère gronde face à ce projet de loi ultralibéral qui voudrait, demain, détruire le socle protecteur du Code du travail et les Conventions collectives. Au nom de l'emploi, de la « flexi-insécurité », le gouvernement socialiste poursuit aveuglément ses réformes, donnant toujours plus de pouvoirs au patronat, de moins en moins de droits et de garanties aux salariés.

La puissance du rejet massif exprimé par les salariés, la jeunesse, les citoyens amène le gouvernement à une « reculade de 15 jours », plus empreinte de « stratégie politicienne » que de fond démocratique. Il se donne du temps, avec l'ambition de faire tout de même voter ce texte en cherchant des soutiens et avec quelques aménagements de façade.

#### **L'ACTION DES SALARIÉS EST INCONTOURNABLE !**

Le 9 mars, des manifestations et des rassemblements s'organisent pour exprimer, avec force, l'exigence du retrait de ce projet de loi inique. La CGT TOTAL appelle donc tous ses militants et tous les salariés à agir ce jour-là.

**La CGT TOTAL exige le retrait de ce projet, pas sa « négociation ».**

**Pas question de négocier le recul social.**

Le patronat qui estime cette loi comme un projet « audacieux et courageux » œuvre à diviser les salariés, leurs organisations syndicales. Force est de constater qu'une fois encore, la CFDT participe à la division avec des « ni oui, ni non », mais toujours disponible à négocier le recul social.

En renvoyant au 24 mars l'examen de sa loi en Conseil des ministres, le gouvernement œuvre aussi à diviser, opposer et utilisera le cavalier CFDT pour affaiblir l'action des salariés.

#### **L'UNION DES SALARIÉS EST DÉTERMINANTE ET C'EST-CE QUE PORTE LA CGT !**

L'action des salariés est le moyen de se faire entendre, de faire respecter leur avis en les consultant avant d'engager leur avenir, et d'imposer des négociations sur leurs attentes, leurs revendications. Ce projet de loi n'est pas négociable parce qu'il ne contient aucune disposition favorable aux salariés :

- Les droits inscrits à leur contrat de travail ne seront plus opposables à l'employeur,
- La durée du temps de travail serait « factice » avec des fluctuations allant jusqu'à 48 h ou 60 h, avec pour les jeunes apprentis de 15 ans des 40 h/semaine,
- Les heures supplémentaires, astreintes, travail de nuit sont remis en cause,
- Les licenciements économiques imposés sans réel motif et avec des indemnités marginales aux prud'hommes en cas de recours

**Le 9 mars, TOUS AUX MANIFESTATIONS/RASSEMBLEMENTS**